

- 1- Conditions d'inscription
- 2- Déroulement des épreuves
- 3- Programme de formation
- 4- Tarif
- 5- Préparation initiale
- 6- réservation

### 1- Conditions d'inscription

- A l'entrée en formation, le candidat doit être titulaire du niveau 3 de plongeur ou de la qualification « Plongeur Autonome 60 m » telle que prévue par le Code du Sport.
- Les modules 1, 2, 3 du Livret de formation GP/N4 doivent être validés par un instructeur ANMP, titulaire du niveau 3 d'encadrement.
- Les candidats doivent également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la plongée subaquatique de moins d'un an, délivré par un médecin fédéral ou titulaire du C.E.S. de médecine du sport (capacité ou D.U.), médecin hyperbare ou médecin de la plongée. Une épreuve d'effort est conseillée à partir de 45 ans.
- Aucun diplôme de secourisme n'est exigé, il est conseillé d'avoir eu une formation initiale type PSC1, RIFAP, EFR de moins de 2 ans. Pour ceux qui n'ont pas l'un de ces compétences, il sera possible de faire un EFR durant la formation.

### 2- Déroulement des épreuves

- L'évaluation du brevet de Guide de Palanquée se réalise sous la forme d'un examen ponctuel constitué d'un module pratique et d'un module théorique. Les capacités de conduite de palanquée (UV6) pourront être évaluées en formation continue.
- L'UV 6, constituant une condition préalable à la présentation à l'examen, doit obligatoirement être validée avant l'évaluation des UV 7 & 8.
- Les UV : Le module pratique se décompose en 9 unités de valeur (UV). L'examen est validé si le candidat n'a été éliminé dans aucune des 9 UV, et s'il a obtenu la validation d'au moins 8 de ces UV.
- UV1 : Epreuves de nage
  - 800 m PMT
  - 500 m capelé
- UV2 : Epreuve d'apnée à 10 m
- UV3 : Epreuve du mannequin à 5 m
- UV4 : RSE 25 m ou réaction à la panne d'air
- UV5 : sauvetage 40 m
- UV6 : guide de palanquée (6 plongées dont 2 à 40m)
- UV7 : descente dans le bleu à 40 m
- UV8 : réactions aux signes et interventions
- UV9 : Matelotage

- Epreuves écrites
  - Procédures de remontée
  - Accidents
  - Physiques
  - Physiologie
  - réglementation
- Epreuves orales
  - Matériel et ordinateur
  - Connaissance du milieu
  - secourisme

### 3- Programme de formation

La formation se déroule en stage intensif de 7 jours, examen compris :

Jours 1 à 5 :

- Matin : Nage, apnée, mannequin, RSE, comportement de GP 12 et 20 m, théorie
- Après-midi : travail des épreuves à 30 et 40m, comportement de GP 40m, théorie
- Soir : possibilité de soutien en théorie

Toutes les compétences et les épreuves sont passées en revue

Jours 6 et 7 :

- examen (un examen blanc théorique est proposé durant la formation)

### 4- Tarif

Stage final N4 (guide de palanquée).....	750 €
Examen N4 (guide de palanquée).....	300 €
EFR (secourisme) .....	180 €
Location de matériel (par matériel pour 7 jours).....	20 €

### 5- Préparation initiale

- La formation est accessible aux plongeurs majeurs, titulaires du niveau 3 et du RIFAP. Les modules 1, 2, 3 du Livret de formation GP/N4 doivent être validés par un instructeur ANMP, titulaire du niveau 3 d'encadrement.
- Une expérience significative de l'autonomie et de la plongée dans l'espace lointain (40-50m) est fortement recommandée.
- L'apprentissage théorique doit être anticipé pour aborder le stage intensif dans les meilleures conditions. La lecture intégrale de votre livre de préparation ou le visionnage des cours en ligne du CIBPL sont indispensables.
- Une préparation personnelle préalable est indispensable !  
Concernant la condition physique, 2 heures de nage ou de course à pieds par semaine pendant 2-3 mois est un minimum. Cette préparation est la condition pour l'obtention de résultats satisfaisants et garantir la motivation du stagiaire.

### 6- Réservation

Pour réserver la formation, le candidat devra remplir le formulaire ci-dessous. L'inscription sera validée après le versement d'un acompte de 30%.

### Formulaire d'inscription

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

e-mail .....

numéro de téléphone .....

date de naissance.....

Niveau de plongeur :  Niveau 3  PA40 copie du brevet à joindre à l'inscription

Organisme de certification :  ANMP,  FFESSM,  FSGT

Secourisme :  EFR

PSC1 ou niveau supérieur

RIFAP

Aucun brevet, je souhaite faire un EFR (emergency first response)

- Je m'inscris à la cession de formation au niveau 4 guide de palanquée avec la société Brocéliande Dive Center du .....2018 au ..... 2018.
- Je souhaite participer à l'examen à l'issue de la formation  Oui  Non

A l'issue de la formation de niveau 4 (guide de palanquée), une formation de divemaster est proposée durant 5 jours. En vous y inscrivant vous bénéficiez d'une réduction de 50% sur les frais de formation. Le coût du stage divemaster est de 400€ au lieu de 800€.

Cette formation Divemaster pourra être certifiée avec PADI ou SDI, dans le cas d'une formation PADI, le Kit de cours sera à rajouter au prix de la formation. Le prix de ce kit de cours est d'environ 300€ à régler à l'inscription.

- Je souhaite participer à la formation de divemaster  Oui  Non

Pour valider cette inscription je m'engage à verser un acompte de 30% soit 225€ (deux cent vingt cinq euros) pour le niveau 4, et 120 € (cent vingt euros) pour le divemaster.

Le mode de règlement choisis est :  chèque,  Espèce,  virement.

Signature du participant précédé de la mention lu et approuvé.